# Formulaire de demande d'inscription sur le Registre des personnes vulnérables

prévu à l'article L 121-6-1 du code de l'action sociale et des familles

Je soussigné(e),

NOM :..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Téléphone fixe :.....Téléphone portable .....

Courriel : .....

Sollicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres :

en qualité de :

□ personne âgée de 65 ans et plus
□ personne âgée de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail
□ personne en situation de handicap

Je bénéficie de l'intervention :

□ d'un service intervenant à domicile
Nom, Prénom (ou raison sociale) :.....
Adresse :.....Téléphone : .....

□ d'un service de soins infirmiers à domicile
Nom :.....
Adresse :.....Téléphone :.....

□ d'un autre service
Nom, Prénom(ou raison sociale) :.....
Adresse :..... Téléphone : .....

□ d'aucun service à domicile

Médecin traitant :
Nom : .....
Adresse : ..... Téléphone :.....

Personne de l'entourage à prévenir en cas d'urgence :
Nom, Prénom :.....
Adresse :.....Téléphone :.....

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.
Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler aux services municipaux toute modification concernant ces informations, aux fins de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Fait à ....., le .....

Signature,

**DISPOSITIONS RELATIVES A LA LOI DU 6 JANVIER 1978**

Lorsque les traitements relatifs à cette demande sont informatisés, ils sont soumis aux dispositions de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 qui protège les droits et libertés individuels. Conformément à l'article 27 de cette loi, les personnes auprès desquelles sont recueillies des informations nominatives, sont informées que :

1 - Toutes les réponses aux différents questionnaires ne sont pas obligatoires. Toutefois, un défaut de réponse aux questionnaires obligatoires entraînera des retards ou une impossibilité dans l'instruction du dossier et l'enregistrement du demandeur.

2 - Les destinataires des informations collectées sont exclusivement les administrations et organismes habilités à intervenir sous l'autorité du préfet en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

3 - En tout état de cause, les personnes concernées ont un droit d'accès et de rectification des informations nominatives stockées ou traitées informatiquement. Le droit d'accès s'exerce auprès de tous les destinataires des données collectées. Pour l'exercice de ce droit, il convient de vous adresser, en justifiant de votre identité, à Monsieur le Maire.